

31/01/2017



# SCIENTIFIQUES



## PTS : Mise en place du PROTOCOLE

LE SNAPATSI vous informe du planning de mise en place des mesures annoncées dans le protocole de valorisation des carrières du 11 Avril 2016.

### Reclassement des TECHNICIENS

Le reclassement des techniciens dans le NES est en cours, il sera suivi de leur reclassement dans le PPCR. Les arrêtés individuels seront pris vers la fin du premier trimestre 2017 avant la mise en paiement par les SGAMI avec un rattrapage au 1<sup>er</sup> janvier 2016.



### Reclassement des ASPTS

L'arrêté de reclassement collectif des ASPTS a été pris, les SGAMI doivent rédiger prochainement les arrêtés individuels avant la mise en paiement avec rattrapage au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Reclassement des INGENIEURS

Le projet de nouveau décret statutaire instituant une nouvelle grille indiciaire est en cours d'examen par la Fonction Publique. Les travaux de relecture administrative de ce décret permettent d'envisager sa publication à la fin du premier trimestre ou au début du second trimestre 2017.

### Revalorisation de l'IPTS

La publication de la nouvelle circulaire d'application est prévue pour la fin du mois de février. Elle présentera un nouveau tableau liant les fonctions au niveau d'IPTS des agents. Les directions d'emploi assureront la répartition des effectifs sur la base de cette nouvelle circulaire pour une mise en paiement effective au deuxième trimestre 2017.

### Païement de l'ISSPTS

Le premier tiers a été versé à la fin de l'année 2016. Les deux tiers du montant global seront versés à partir de janvier 2017 sous réserve des modalités de fonctionnement des services de paye des SGAMI.



### Requalification des ASPTS dans le corps des Techniciens

Les 60 requalifications au titre de l'année 2017 seront examinées au cours d'une CAP de printemps et les 60 requalifications au titre de l'année 2018 seront examinées au cours d'une CAP d'automne 2017.

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI vous informe !!!